

LETTRE D'INFORMATION DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

7 avril 2020

Chère Collègue, Cher Collègue,

Dans une crise d'une telle ampleur, c'est à chaque échelon de notre territoire que nous gagnerons en efficacité et réactivité. Et plus encore s'il s'agit de répondre à la demande légitime des habitants qui souhaitent des centres médicaux de proximité pour un examen, diagnostic et dépistage particulièrement précieux parce qu'en amont de la transmission de Covid-19 ! Plus globalement, je profite de ces quelques lignes pour rendre un hommage appuyé, au nom de Tours Métropole Val de Loire, au dévouement exceptionnel des acteurs de la santé, secteurs public et privé unis dans un même combat parce que conscients de leurs responsabilités. Précisément, afin de participer à ce grand élan qui rassemble tant de forces et de volontés individuelles et collectives, certaines de vos communes ont décidé d'ouvrir ces centres médicaux et soulager ainsi notre système de santé mis à rude épreuve. Ces initiatives seront, à n'en pas douter, de nouveaux maillons d'une longue chaîne généreuse et solidaire qui nous permettra de relever ensemble un défi inattendu mais dont nous sortirons plus forts grâce à vous. Je vous renouvelle soutien et fidélité et vous souhaite une bonne lecture de cette lettre d'info 9.

Philippe BRIAND

Président de Tours Métropole Val de Loire

CENTRES MEDICAUX DEDIES AU COVID 19 SUR LE TERRITOIRE METROPOLITAIN

Afin de soulager l'hôpital et les cabinets médicaux et limiter les risques de propagation du coronavirus, des centres médicaux dédiés au COVID 19 ont été créés à l'initiative des communes et des professionnels de santé. Actuellement ces centres sont situés à :

JOUE LES TOURS

Situé à la Maison des Associations, rue du Clos Neuf

Contact :

Responsable Gestion de Crise du poste de Commandement Communal de Crise l.clisson@jouelestours.fr

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Situé dans le gymnase Martin-Nadaud, rue Marcel Cachin.

Les conditions d'accès sont expliquées dans cette vidéo :

<https://www.facebook.com/saintpierredescorps/videos/223080468899240/>

[...]

SAINT AVERTIN

Situé dans le gymnase Robert Pouzioux des Onze Arpents, avenue du Général de Gaulle.

La commune a également mis à disposition les salles du centre sportif Henri-Depierre aux Aubuis pour mettre en œuvre un dispositif de décontamination COVID-19 pour les professionnels de Santé.

Les horaires et les conditions d'accès sont à retrouver sur :

<http://www.ville-saint-avertin.fr/les-services-en-ligne/actualites/les-articles/archive/2020/03/30/article/ouverture-dun-centre-de-decontamination-covid-19-pour-les-professionnels-de-sante-a-saint-aver.html>

TOURS

SOS Médecins : 19 Rue de la Dolve, 37000 Tours

Centre médical des Fontaines : Salle familiale, 8 avenue de Milan 37200 Tours

Centre médical de Choiseul : Gymnase, 84 rue des Douets 37100 Tours

Les horaires et les conditions d'accès sont à retrouver sur :

<https://www.tours.fr/actualite/619/73-mesures-prises-pour-la-lutte-contre-la-propagation-du-covid-19.htm>

Concernant les modalités d'accès à ces centres médicaux :

Ces sites ne sont pas ouverts au public. Les patients doivent donc au préalable contacter leur médecin traitant afin qu'un diagnostic soit effectué. Selon les résultats de cette consultation, le médecin dirigera son patient vers le centre adéquat, car tous n'ont pas le même équipement et ne reçoivent donc pas le même type de patient.

POINT SUR LE TRAITEMENT ET L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Le Plan de Continuité de l'Activité du service Assainissement repose sur les principes suivants

- **Un maintien complet des opérations d'exploitation** : les installations fonctionnent exactement de la même manière qu'en absence de COVID et sont entièrement opérationnelles.
- **Les installations de pompage en réseau** font également l'objet d'opérations de **maintenance et d'exploitation**. Environ 3 agents et un encadrant tournent à tour de rôle pour effectuer ces opérations. L'astreinte est assurée.
- Enfin, **les curages de réseau** sont limités aux opérations de débouchage. Les opérations de préventif sont suspendues mais des visites de réseau, dans des sites réputés sensibles aux bouchages sont effectuées
- Les activités de **contrôles de branchement** et les contrôles d'installations d'Assainissement Non Collectif sont suspendus. Le télétravail permet de répondre aux demandes des usagers.

Les travaux sur les réseaux sont actuellement stoppés mais l'ensemble du service d'exploitation est opérationnel.

En plus des mesures organisationnelles reposant sur un nombre limité de personnes, les principaux points de vigilance sont de 2 ordres :

1/ Le risque infectieux par les eaux usées. Différentes études et notamment les préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé indiquent que le risque infectieux n'est pas supérieur à celui observé habituellement.

Tours Métropole Val de Loire a fait le choix de rappeler à ses agents l'obligation des règles de protection habituellement appliquées dans les travaux à l'intérieur des égoûts (port de masques à cartouche de type FFP2 + protection du visage avec lunettes ou masque), et de le **faire appliquer dans toutes les circonstances** où il y a présence d'eaux usées.



Le port des masques est donc obligatoire sur les stations d'épuration, lors des opérations de curage de réseau ou de maintenance des postes de pompage. La mise en œuvre de ces dispositions ne pose pas de difficulté à ce jour, le service dispose de suffisamment de masques.

2/ Sur Tours Métropole Val de Loire il a été décidé de renforcer le contrôle des opérations « d'hygiénisation des boues ». L'hygiénisation passe notamment par l'ajout de chaux jusqu'à un pH de 12, détruisant ainsi les germes et répondant aux dernières recommandations nationales. Cette mesure permet de garantir la continuité de la filière de **valorisation agricole indispensable à la continuité du traitement des eaux usées**.

Quelques stations extérieures (Luynes, Parçay Melay et la Madelaine à Chambray) nécessitent des aménagements et il faut s'organiser pour assurer l'évacuation des boues avec des filières conformes.

ET CHEZ NOS PRESTATAIRES/DÉLÉGATAIRES ?

La Métropole a demandé et a reçu, dès le premier jour de crise, les Plans de Continuité de l'Activité des entreprises VEOLIA et SAUR. La situation est comparable, les solutions mises en œuvre sont les mêmes. Un contact quotidien avec les délégataires est effectué pour prendre les décisions ensemble et faire appliquer les directives mentionnés ci-dessus.

INFORMATION PREFECTURE

APPEL A LA SOLIDARITE DES ENTREPRISES LOCALES POUR PARTICIPER A LA FABRICATION DES BLOUSES ET SUR-BLOUSES POUR NOS SOIGNANTS

Devant le manque de blouses et de sur-blouses signalé par les centres hospitaliers de la région, la Préfecture d'Indre-et-Loire nous fait part du besoin impérieux et très urgent de renforcer les capacités de production de ces équipements.

Aussi, un appel est lancé aux entreprises locales qui pourraient venir en aide par la confection de ces protections en coton tissé à destination des soignants.

Pour toute demandes d'informations :
02.47.64.37.37 ou par courriel pref-covid19@indre-et-loire.gouv.fr





TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE VOUS ACCOMPAGNE ET VOUS INFORME

COLLECTE DES DÉCHETS

Pour signaler un dépôt sauvage, s'informer sur les calendriers...

Une permanence téléphonique est ouverte du lundi au vendredi,
de 8h00 à 17h00 au

02.47.80.12.12

EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT

Pour toutes vos questions ou demandes d'informations

Une permanence téléphonique est accessible du lundi au vendredi au

02.47.80.11.00

POUR TOUTES VOS AUTRES QUESTIONS

Un accueil téléphonique est ouvert du
lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 au

02.47.80.11.11

RESTEZ CONNECTÉS, SOYEZ INFORMÉS !



www.tours-metropole.fr



l'Appli TM Tours



@ToursMetropoleValdeLoire



www.tours-metropole.fr

